



La déficience auditive est un handicap encore trop

méconnu et qui frappe un nombre de plus en plus important de personnes de tous âges.

Les difficultés de communication qu'elle entraîne conduisent souvent à la solitude et au repli sur soi.

Faut-il se résigner ? NON

Lorsque s'installe la surdité par accident, maladie ou plus simplement avec l'âge, rien n'est perdu !

- Des progrès importants sont accomplis chaque jour.

- Les appareils sont de plus en plus efficaces.

- La recherche médicale sur les surdités tardives progresse rapidement.

Et quand on n'entend plus du tout, il reste le recours à l'implant cochléaire, sorte d'oreille artificielle qui rétablit le lien avec l'extérieur.

Mais encore faut-il être bien informé et surtout profiter du témoignage d'autres personnes prêtes à faire part de leur propre expérience...

C'est le rôle de notre association : informer, soutenir les malentendants et devenus sourds.

Ne restez pas seul, rejoignez-nous !



Pourquoi une association ?

Pour tout type de surdité, une association comme l'ACME SURDI 84 constitue une structure irremplaçable pour permettre aux malentendants et aux devenus sourds adultes de maintenir et de développer une vie sociale épanouissante.

C'est un formidable soutien psychologique pour les personnes concernées et pour leurs proches.

Quel est son rôle ?

L'association est un lieu d'accueil et de convivialité où l'on peut partager difficultés, projets et solutions avec d'autres personnes concernées par le même problème.

Ce rôle fondamental d'humanité permet à chacun de maintenir ou de retrouver une communication efficace.

Ce partage permet aussi la diffusion des informations et le soutien dans les démarches.

Au niveau local, SURDI 84 mène des actions de sensibilisation dans les administrations, collectivités locales, auprès des professionnels, et bien sûr du grand public, afin que les problèmes d'audition soient reconnus et pris en compte notamment au niveau de l'accessibilité.

ACME. SURDI 84
Adresse postale : 311chemin des cravailleux
30126Tavel
mel : surdi84@gmail.com
site : <http://surdi-84.webnode.fr/>

Comment parler à un malentendant

- ✓ Montrez-vous attentionné, mais sans excès.
- ✓ Parler un peu plus haut, un peu plus lentement mais ne criez pas.
- ✓ Ne tournez pas le dos à une personne malentendante lorsque vous lui parlez.
- ✓ Assurez-vous que la personne malentendante a bien compris ce que vous avez dit.
- ✓ Demandez à la personne malentendante comment communiquer au mieux avec elle.
- ✓ Dans un groupe, gardez toujours à l'esprit qu'un de vos parents ou collègue est malentendant : c'est à lui qu'il faut s'adresser.
- ✓ Ne vous substituez jamais à lui. Entendre mal n'empêche pas de parler !



Conseil pour un malentendant

- ✓ Dire qu'on a un problème d'audition : cela vaut mieux que de passer pour un sot ! Vous serez surpris du nombre de personnes prêts à faire un effort...
- ✓ Se rapprocher de l'orateur et se mettre en face de lui.
- ✓ Eliminer le plus possible les bruits ambiants.
- ✓ Ne pas hésitez à faire répéter quand on n'a pas compris.
- ✓ Demander le sujet de conversation.

Nos activités Nos actions

- ✚ Rencontres, réunions d'informations accessibles par boucle magnétique, prise de notes
- ✚ Documentations, conseils
- ✚ Informations sur les aides techniques, aides financières, vos droits
- ✚ bulletin bimensuel d'informations
- ✚ Activités culturelles, sorties
- ✚ Atelier dessin
- ✚ Séances collectives de Lecture Labiale
- ✚ Promotion pour l'installation de boucles magnétiques dans les lieux publics
- ✚ Représentation des personnes malentendantes et sourdes auprès des administrations, collectivités locales, instances nationales.
- ✚ Etc.

Réunions : *Mairie annexe de la Barthelasse.
Villa Avenio Avignon*
Siège social : *Maison Pour Tous, avenue
Monclar. Avignon*
mel : surdi84@gmail.com

VOIR



Pour ENTENDRE

*Et une association
pour vous aider...*

ACME SURDI 84



.C.M.E. SURDI 84

*Association Comtadine
des malentendants et devenus sourds*

L'A.C.M.E. Surdi 84 a pour mission de défendre les intérêts et revendications des devenus sourds et malentendants. Elle est affiliée au BUCODES (Bureau de coordination des associations de devenus sourds et malentendants, reconnu d'utilité publique).



L'A.C.M.E Surdi 84 informe, soutient les déficients auditifs et leur famille pour leur permettre de retrouver une vie sociale.

ACME. SURDI 84
Adresse postale : *311 chemin des cravailleux
30126 Tavel*
mel : surdi84@gmail.com
site : <http://surdi-84.webnode.fr/>